



Vie d'un bébé en danger

Par **mark02**, le **05/06/2017** à **21:16**

Bonjour ,

Je me présente je m'appelle Mark et j'ai actuellement 22 ans.

Je vis une situation compliqué et j'aimerais avoir des avis et informations de votre part pour savoir quoi faire.

Mon ex à 18 ans , elle n'as pas de travail et pas de diplôme, n'as pas de logement et d'argent. Nous vivions chez ma mère pour tenter de trouver un emploi, mais suite à plusieurs histoires complètement dingue ma mère à pris la décision de la viré de chez elle. A ce moment la elle était tombé une fois enceinte sous pilule et à avorté plus ou moins à contre coeur.

En mars nous nous sommes vu pendant un weekend , car malgré tout je l'aimais encore. Suite à la première grossesse , les médecins lui avais fait des prises de sang pour lui donner une pilule plus forte et adapter pour éviter de nouveau problème. Seulement voilà , à la fin du weekend celle ci ce met à uriner sur le lit sans raison et commence à me dire que la dernière fois quel n'avais pas pu retenir ça vessie était lorsqu'elle était enceinte ... Je lui dit que c'est impossible que sa pilule à été changé récemment et qu'il n'y à aucune raison que cela arrive.

Après ça , quelques semaine passe et elle devient hystérique , paranoïa , jalousie malade et j'en passe. Je tente de la calmé mais ce n'est pas la première fois que cela arrive et après avoir tenté de la raisonner pendant 1 semaine je craque et lui annonce que je me sépare d'elle. Moins d'une semaine après je reçois un message d'un numéro inconnu qui me félicite car je vais être papa ! (le tout remplie d'insulte , de provocation etc) , je vais parler à mon ex pour lui demander des explications et avoir la confirmation de cette grossesse. Celle ci me dit quel est enceinte mais ne me prouve absolument rien ! Elle ma envoyé de faux résultat de prise de sang (Ui) trouvé sur internet, elle dit avoir fait des échographies quel ne ma jamais envoyés etc

Je commence donc à lui parler pour lui expliquer (si elle ai vraiment enceinte) quelle ne peut pas garder ce bébé car la situation ne le permet pas et que pour moi un enfant dois grandir avec c'est 2 parents et dans un environnement sain or elle et en guerre avec ces parents en plus d'être seule, le problème vient que cette fille n'arrête pas de profiter de "cette grossesse" pour m'obliger à lui obéir , je ne dois parler à personne (même mes amis) , si je ne lui répond pas pendant 5 minutes elle tape une crise , quand je cherche du boulot elle râle car à cause de cela on ne pourra pas ce voir (alors qu'on n'est plus ensemble) , elle m'invente des choses que je ne fait pas et cela tout les jours ! Et si j'ose faire un reproche pour quel ce stop j'ai le droit à des: "d'accord tu veux faire des *****s ? Alors moi aussi je vais faire ma *****" ou "très bien , bah tu sais ce que je vais faire alors ;)" (tout dans la provocation)

Cela à pris tellement d'ampleur , qu'a plusieurs reprise elle ma fait des menaces de suicides

(Enceinte) , ma dit quelle ne voulais pas du tout de ce bébé mais que au moins elle pourrai avoir une emprise sur lui et être sur de pouvoir le garder avec elle comparé à moi , elle ma déjà dit quelle c'était frapper le ventre ! Au bout d'un moment n'ayant toujours aucune preuve sur le fait quelle était véritablement enceinte j'ai arrêter de lui parler car mon mental n'en pouvais plus ...

A partir de là , j'ai eu le droit à des insultes , du harcèlement , des menaces avec comme "arme" le bébé , la mise en publication de mon adresse et de mon nom avec un appelle à la violence. Je ne disais rien jusqu'à recevoir un message ou on à commencer à menacer ma famille et mon chien , et à lire des choses comme : "quand le bébé sera né et qu'il demandera qui est son père on lui dira la vérité en disant que son père est un gros **** de **** et un incapable" et plein d'autre chose du même genre !

J'ai donc du aller au commissariat porté plainte contre tout ça , je n'ai pu eu de nouvelle me visant directement si ce n'est quelque message mais sans mon nom et prénom (même si je sais que je suis visé) , elle à par contre continué à faire des menaces de suicide quel poste sur les réseaux , prend des photos d'elle pendant quel roulent en voiture etc

Même sa propre mère avais dit à ma mère que sa fille était instable et faible mentalement et quelle consulté un psy (comme première phrase ça choque)

Cette fille est réellement dangereuse et instable et la vie d'un bébé sera en danger mais je ne connais absolument rien côté juridique ... Mais je me dois de faire quelque chose (j'ai aussi appris quelle m'avais trompé donc si elle est enceinte ce n'est peut être même pas de moi, mais cela ne change rien) Que puis-je faire ? Je me serais bien occuper de ce bébé si ma situation me le permettait mais ce n'est pas le cas et je ne peux pas jouer avec la vie d'un nourrisson comme elle ce permet de le faire.

Merci de me donner toute les possibilités pour que je prennent le temps de réfléchir à la meilleurs solution car cela n'est pas évident.

Merci d'avoir lu , Mark.

Par **Visiteur**, le **05/06/2017** à **22:28**

Bonsoir,

A mes yeux, cette personne a besoin de se faire soigner...

Par **mark02**, le **05/06/2017** à **22:57**

Bonsoir,

Je pense la même chose , je tolère beaucoup de comportement mais lorsqu'il s'agit de la vie d'un bébé c'est ma limite ...

Par **marie076**, le **06/06/2017** à **00:58**

Bonjour

Pour l'heure l'enfant n'est pas né mais vous pourriez déjà saisir les services sociaux pour les alerter sur le comportement de cette jeune femme qui a manifestement besoin d'aide. Par la suite si ce que vous craignez arrive il faudra saisir le juge pour enfant, une simple lettre suffit, il peut prendre des mesures quand un enfant est en danger physique ou moral au sein de sa famille

Par **mark02**, le **06/06/2017** à **12:38**

Bonjour Marie076 et merci pour votre réponse !

Effectivement il n'est pas né et si tout cela n'est qu'un mensonge je m'inquiète pour rien , cependant comme il s'agit de la vie d'un enfant qui pourrait être le mien je préfère obtenir des informations maintenant pour savoir quoi faire.

Merci pour votre réponse en tout cas , cela m'aidera dans la démarche à suivre si jamais je dois en arriver là